

# Le Goéland

Journal municipal de Saint-Siméon



L'hiver nous fait sentir sa présence depuis quelques semaines; présence plutôt clémente, si l'on se compare à l'année dernière.

Février est déjà là et mars se pointe à l'horizon. Le temps d'ensoleillement allonge chaque jour et bientôt le printemps sera

de retour parmi nous.

Depuis janvier 2020, les séances publiques du conseil se déroulent désormais à 19 h 30 au lieu de 20 h. Nous espérons que cette formule saura vous satisfaire et vous accommoder. D'ailleurs, je tiens à remercier les citoyennes et citoyens qui assistent aux réunions publiques du Conseil et j'invite toute la population à y assister régulièrement. C'est lors de ces séances publiques que vous serez le mieux informé sur les activités et événements de votre municipalité et que vous aurez des réponses à vos questions.

L'événement Plaisirs d'hiver des Pipianes se tiendra du 21 au 23 février prochain. Tout comme les années passées, une panoplie d'activités à travers une programmation sur trois jours vous sera offerte. Soirée dansante, soupers, course de boîtes à savon, et bien plus, seront au rendez-vous. Je vous invite personnellement à la randonnée de ski de fond du maire, le dimanche matin 23 février, à 10 h. Je vous invite à participer en grand nombre à cet événement et au plaisir de vous y rencontrer.

Dans le cadre du programme TECQ, des travaux majeurs de réfection ont été effectués sur un tronçon de la rue Bélanger. Cette portion de rue, construite depuis plus de 50 ans, faisait partie des secteurs prioritaires de notre plan d'intervention tel qu'exigé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Les travaux consistaient à remplacer les conduites d'eau potable et

d'égout. De plus, un pluvial et des drains de fondation de rue ont été ajoutés. Les travaux de pavage ainsi que les bordures et aménagements paysagers seront, quant à eux, réalisés au printemps 2020.

Comme plusieurs le savent, la Municipalité de Saint-Siméon, en collaboration avec l'OMH, travaille activement à la réalisation du projet de 24 logements abordables, volet II. Le projet a été déposé à la SHQ et est en cours d'analyse. Le comité avisé fera sa recommandation à la SHQ qui elle par la suite devra approuver notre projet. Une réponse favorable est attendue très bientôt.

Durant l'année 2020, la Municipalité de Saint-Siméon, centralisera toutes ses activités au même endroit. Effectivement, la Municipalité s'apprête à faire l'acquisition des installations de Fabrication Delta. Une réelle opportunité pour la Municipalité ! Le transfert des activités municipales à cet endroit permettra de revaloriser ce secteur. De plus, il est à noter que la centralisation de nos activités au même endroit se traduira par une économie d'échelle et opérationnelle pour la Municipalité.

En terminant, je souhaite, à l'avance, une bonne relâche à tous les jeunes qui seront en congé scolaire dans moins d'un mois. Passez du temps avec vos amis, votre famille et participez aux activités proposées, toujours sous le signe du plaisir et de la sécurité !

*Denis Gauthier,*  
Maire

**À L'INTÉRIEUR : PROGRAMMATION  
DES ACTIVITÉS DE PLAISIRS D'HIVER**

## AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

### 1. Objet du projet de Règlement et demande d'approbation référendaire

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 3 février 2020, le Conseil de la municipalité de Saint-Siméon a adopté les seconds projets de Règlements 476-20, 477-20 et 478-20, modifiant le Règlement de zonage.

Ces seconds projets de règlements contiennent une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contigües afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Une telle demande vise à ce que les Règlements contenant ces dispositions soient soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle ils s'appliquent et de celles de toute zone contigüe d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

#### SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 476-20 :

Ainsi, une demande relative aux dispositions ayant pour objet et conséquence d'autoriser les sous-classes d'usage et/ou les usages particuliers numéros 2431 (Entreposage domestique), 251 (Constructeurs et entrepreneurs généraux), 252 (Entrepreneurs spécialisés), 3113 (Gares de chemin de fer (passagers et bagages)), 432 (Commerces de détail de véhicules de loisirs, comprend les services de réparation et de location de véhicules de loisirs) et 4341 (Garages de réparations générales, ne comprend pas les postes d'essence) dans la zone 20-RE, peut provenir de la zone concernée 20-RE et de chacune des zones contigües suivantes : 16-A, 17-RU, 18-A, 26-M, 27-P, et 28-RE. Toutes ces zones figurant sur le plan de zonage de la municipalité de Saint-Siméon.

#### SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 477-20 :

Ainsi, une demande relative aux dispositions ayant pour objet et conséquence d'autoriser les classes d'usage, les sous-classes d'usage et/ou les usages particuliers numéros 253 (Entrepreneurs en voirie et travaux publics, y compris les garages municipaux), 4133 (Marchés aux puces) et 53 (Service gouvernemental) dans la zone 33-I, peut provenir de la zone concernée 33-I et de chacune des zones contigües suivantes : 30-M, 34-I, 35-RE, 36-M et 37-C. Toutes ces zones figurant sur le plan de zonage de la municipalité de Saint-Siméon.

#### SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 478-20 :

Ainsi, une demande relative aux dispositions ayant pour objet et conséquence d'autoriser l'usage particulier numéro 2439 (Service de transport par camion, y compris les écoles de conduite pour véhicules lourds) dans la zone 34-I, d'interdire la classe d'usage numéro 26 (Entreposage extérieur) dans la zone 34-I et de

modifier le contenu de l'article 201 en enlevant l'activité d'entreposage de composantes d'éolienne et en précisant que seul le service de transport par camion est permis dans la zone 34-I, peut provenir de la zone concernée 34-I et de chacune des zones contigües suivantes : 16-A, 30-M, 32-RE, 33-I, et 35-RE. Toutes ces zones figurant sur le plan de zonage de la municipalité de Saint-Siméon.

### 2. Description des zones

Pour de plus amples informations concernant la localisation de chacune des zones concernées du territoire de la municipalité de Saint-Siméon, prière de vous présenter au bureau de la ville, aux heures ordinaires de bureau, pour consulter le plan de zonage.

### 3. Conditions de validité d'une demande

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la ville au plus tard le 8<sup>e</sup> jour qui suit celui de l'affichage ou de la publication de l'avis, soit le 12 février 2020 à 16 heures;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

### 4. Personnes intéressées

- 4.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est pas frappée d'une incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes en date de la présente :
  - être majeur et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
  - être domicilié, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'une place d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.
- 4.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'une place d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.
- 4.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : désigner par une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui en date de la présente, est majeure, de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

### 5. Absence de demande

Toute disposition du second projet de règlement qui n'aura fait l'objet d'aucune demande valide pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

### 6. Consultation du projet

Les seconds projets de règlement 476-20, 477-20 et 478-20 peuvent être consultés au bureau de la municipalité de Saint-Siméon aux heures normales de bureau.

**Donné à Saint-Siméon, le 4 février 2020.**

Nathalie Arsenault  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

## BIBLIOTHÈQUE

On commence une nouvelle année et nos heures d'ouverture régulières sont de retour, soit **les mardis et jeudis de 18 h 30 à 20 h**.

Pour l'année 2020, grâce à un partenariat avec les Caisses Desjardins de la Gaspésie, les trousseaux « Une naissance un livre », d'une valeur de 25 \$, ont été bonifiées et vous sont offertes gratuitement ainsi qu'un abonnement à notre bibliothèque.

Nous souhaitons qu'un maximum de famille en profite. Plusieurs cliniques de vaccination feront connaître le programme auprès des parents. Si vous connaissez quelqu'un dans votre entourage qui donnera naissance en 2020 n'hésitez pas à donner leur nom à la bibliothèque au 418 534-2606, il me fera plaisir de vous rappeler.

Nous avons reçu une nouvelle collection thématique « Lire pour rire ». Le CRSBP nous a gentiment prêté 10 casques d'écoute virtuels jusqu'à la fin janvier. La classe de madame Manon Bujold a pu en profiter.

### Suggestion de lecture

- **L'orpheline de Manhattan, tome 1**  
Marie-Bernadette Dupuy
- **L'orpheline de Manhattan, tome 2**  
Marie-Bernadette Dupuy
- **Plus que parfait**  
Danielle Steel

Bonnes lectures et bon hiver!

*Louise Poirier,*  
Responsable

## CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Nous voilà en plein cœur de l'hiver avec ses magnifiques paysages qui enjolivent nos promenades. Il faut profiter de ces bons moments avec une bonne marche de santé.

Le comité vous invite à une journée récréative au centre Plein Air à l'occasion de la Saint-Valentin le vendredi 14 février vers 11 heures.

Dîner sur place, au menu : soupe de Firmin à 5 \$ avec sandwichs et dessert, gracieuseté du Club. Partie de cartes en après-midi et peut-être une petite marche pour les plus courageux.

L'assemblée régulière du Club sera le mercredi 29 janvier à 14 heures au centre communautaire Jean-Guy-Poirier. Par contre, l'assemblée générale aura lieu le mercredi 25 mars, on vous donnera de l'information plus tard.

Les activités régulières du Club ont repris leur cours après les fêtes, on souhaite avoir plus de participation. Les tournois de pétanque et de baseball poche sont déjà prévus pour la saison. Ces rencontres sont toujours agréables avec les membres des autres paroisses, un beau social et du plaisir garanti !

On invite toujours de nouveaux membres à se joindre au groupe.

Je vous souhaite un bel hiver et n'oubliez pas de bouger !

*Lina Bourdages,*  
Secrétaire

## SERVICE INCENDIE

### Quelques conseils de votre service incendie :

#### CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets

#### COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.

**En tout temps, maintenez une sortie d'urgence bien déneigée.**

Bon hiver !

*Votre équipe de pompiers de la Caserne 73*

# PLAISIRS D'HIVER des pipianes

11<sup>e</sup>  
édition

DU 21 AU  
23 FÉVRIER 2020

## VENDREDI 21 février

13 h à 17 h

Partie de cartes



17 h 30

Potluck du Cercle de Fermières

Adultes : 12 \$ | Enfants : 6 \$ | Famille : 23 \$

🍷 Apportez votre vin

18 h 30

Glissade avec piste illuminée

La surveillance des parents est recommandée

19 h 30

Feux d'artifice des Chevaliers de Colomb

Suivi d'une soirée de danse en ligne avec  
Pierrette Bélanger.....offert par le Marché aux  
Puces de Saint-Siméon (entrée gratuite)

## SAMEDI 22 février

10 h 30

Rallye photo

As-tu le sens de l'observation ? Viens faire des découvertes en famille ou entre amis.

Matériel requis : Appareil photo numérique (ou téléphone cellulaire) et un stylo.

12 h 30

Sur place : **Bubusse et Polixe, la mascotte de la Sûreté du Québec**

13 h.....inscriptions à 12 h 30

Courses de boîtes à savon

Bourses remises par catégories :

✿ Jeunes (11 ans et -) ✿ Ados (12 à 17 ans)

✿ Familiale (1 adulte & 1 jeune) ✿ Adultes (18 +)

Le tout doit être sécuritaire, le port du casque de protection est obligatoire.

*Défi* : prix remis au casque le plus original

15 h

Glissade et remontée en motoneige

La surveillance des parents est recommandée

18 h

Souper Pasta Bar



Coût : adulte : 20 \$ | enfant (12 ans et -) : 10 \$

🍷 Apportez votre vin

20 h.....Feu d'ambiance (sur demande)

21 h 30



# DIMANCHE 23 février

**9 h à 12 h**

## Déjeuner familial traditionnel



Préparé par les Chevaliers de Colomb, au profit de l'Association des maladies pulmonaires du Québec.

Adultes : 10 \$ | 12 ans et - : 5 \$

**10 h 30**

## Randonnée de ski de fond

En compagnie de monsieur le Maire, découvrez nos beaux sentiers.

**13 h.....inscriptions à 12 h 30**

## Courses de ski de géant (équipe de 4)

Bourses remises selon les mêmes catégories que les courses de boîtes à savon.

Défi lancé aux organismes de Saint-Siméon, pour une catégorie supplémentaire...

**13 h.....Luluberlue**

Maquillage, ballons, barbe à papa & tattoos.

**13 h 30 à 15 h 30**

## Glissade et remontée en motoneige

La surveillance des parents est recommandée

**14 h 30.....Tire sur neige**

Sucrons-nous le bec | Coût : 1 \$

## VOTRE COMITÉ ORGANISATEUR VOUS DIT :

Merci à tous les pompiers, bénévoles et motoneigistes impliqués de près ou de loin.

Merci à nos diffuseurs :

**CHNC**  
radiochnc.com  
Certifié 100% Gaspésie



Amusez-vous pleinement et bon festival!

Sincèrement,

William, Richard, Nathalie,

Jean-Guy, Chantal et Annie

Les activités ont lieu au  
**CENTRE PLEIN AIR (209, rang 3 Est)**

Informations : 418-534-3521

- \* Les billets pour les repas seront en vente au centre Plein Air et au dépanneur Beau-Soir.
- \* Les places sont limitées pour les repas.
- \* Service de cantine (*sauf pendant les soupers*) et de bar tout au long du festival.
- \* Les sentiers de raquettes et de skis de fond seront disponibles en tout temps.
- \* Les animaux sont interdits sur le site.
- \* Le comité se réserve le droit de modifier le déroulement ou le contenu des activités.
- \* Aucun contenant de verre ne sera toléré sur le site (*sauf le vin pour les soupers*).
- \* Procurez-vous votre verre réutilisable (2 \$).

## UN MERCI PARTICULIER À NOS PARTENAIRES

### Saint-Siméon

- Bar l'Étape
- Chevaliers de Colomb
- Cercle de Fermières
- Centre de rénovations Home Hardware
- Débosselage Patrice Poirier
- Déneigement Donat Bujold
- Dépanneur Beau-Soir
- Ferme Bourdages Tradition
- Ferme Paquet & Fils
- Géo Mécanique Sport
- Guillaume Bujold
- HGrégoire Gaspésie
- H & R Block
- Institut de Beauté Marie-Anne Bujold
- JA-RI Armatures
- La Ruelle
- Le Petit Cordonnier
- Les Créations Art-Lou
- Les Peintures Serge Bujold
- Magasin Général
- Marché aux Puces
- Massothérapie Anick Leblanc
- Massothérapie Manon Audet
- Max Construction
- MD Distribution
- Multidécors enr.
- Poirier Informatique
- Poissonnerie de l'Île
- Salon Au Coin de la Coiffure
- Salon de Coiffure Elle et Lui
- Salon de Coiffure Unisexe Distinction
- Transport Patrick St-Onge

### Bonaventure & Caplan

- Assurances Michel Cyr Inc., Danny Roy
- Bioparc de la Gaspésie
- Centre Hi-Fi
- Débosselage Bonaventure
- Les entreprises PEC
- Musée acadien du Québec
- Recyclage Chaleurs Inc.
- Sports Experts
- Ville de Bonaventure
- Assurances Claude Paquet

### New Richmond

- Servab
- Syndicat des producteurs de lait GIM

### Baie-des-Chaleurs

- Monsieur Sylvain Roy, député de Bonaventure

## PETIT COMITÉ POUR LES GRANDES CHOSES

### Les véhicules électriques, maintenant plus accessibles et performants!

Le saviez-vous? Actuellement, le gouvernement du Québec accorde jusqu'à 8000 \$ en rabais lors de l'achat d'un véhicule électrique neuf. Cette aide financière est accessible tant aux particuliers, qu'aux entreprises, organismes et municipalités du Québec qui souhaitent en faire l'acquisition. Une aide financière est aussi disponible pour la location des véhicules électriques et l'installation de bornes de recharge.

De plus, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2019, le gouvernement fédéral propose aussi des incitatifs à l'achat de véhicules zéro émission. Cette aide financière peut atteindre jusqu'à 5000 \$ pour certains véhicules et s'ajouter à l'aide provinciale.

Pour avoir droit au maximum de l'aide financière offerte, il faut bien vous informer, car divers critères s'appliquent. Voici divers sites pour vous informer et magasiner le meilleur véhicule selon vos besoins :

- Pour en savoir plus sur le programme Roulez vert du Gouvernement du Québec :  
<http://www.vehiculeselectriques.gouv.qc.ca>
- Pour en savoir plus sur le programme iVZE du Gouvernement du Canada et avoir de l'information en général :  
<http://www.tc.gc.ca/fr/services/routier/technologie-s-novatrices/vehicules-zero-emission.html>
- Pour avoir la liste des véhicules admissibles et le montant de l'aide :  
<http://www.tc.gc.ca/fr/services/routier/technologie-s-novatrices/liste-vehicules-admissibles-programme-ivze.html>

Pour découvrir les « avantages de rouler électrique » et trouver l'information dont vous avez besoin pour choisir un véhicule correspondant à vos besoins et votre mode de vie :

<https://www.roulonselectrique.ca/fr/guide-du-vehicule/>

- Pour avoir accès à divers guides dont le guide des voitures électriques 2019 disponibles au Québec :  
<https://www.aveq.ca/>
- Pour avoir accès à une carte des bornes de recharge : <https://lecircuitelectrique.com/trouver-une-borne>

Bonnes lectures électrisantes!

*Les membres du Petit comité pour les grandes choses*

## TOURNOI DE PÊCHE

Le comité du 56<sup>e</sup> Tournoi de pêche est déjà à l'œuvre.



Eh oui! entre deux bordées de neige et de grésil, il est bon de penser à l'odeur des moules et crevettes du jeudi, à la chaleur du soleil pendant le tournoi de fers ou celui des washers, à l'ambiance de la course de tracteur et au départ des bateaux.

Vous savez, ce festival fondé en 1965 est le plus vieux festival de l'Est du Québec et un des plus vieux au Québec, comme le Carnaval de Québec (1965). Nous sommes un peu le dernier bastion des festivals gaspésiens qui ont cessé d'exister depuis quelques années et nous pouvons en être fiers.

Cette année encore de nombreuses activités sont prévues pour nous permettre de nous retrouver ensemble. On peut déjà vous annoncer une partie de notre super programmation de spectacles : le vendredi 17 juillet, le groupe bien connu Les Frères à Ch'val et notre groupe fétiche gaspésien Quimorucru feront les frais de la soirée. Inutile de préciser qu'avec cette combinaison, ce sera un spectacle à ne pas manquer.

Les autres spectacles et activités vous seront communiqués dans le prochain journal Le Goéland, ne manquez pas la suite.

Nous sommes toujours à la recherche d'idées ou de bénévoles pour nous aider dans nos activités. Vous pouvez en faire part aux membres du comité, membres que je remercie d'ailleurs, car sans eux ce festival n'aurait pas lieu.

Permettez-moi de vous les présenter :

- 🐟 Pier-Luc Bigaouette, vice-président
- 🐟 Dial Lepage, trésorier
- 🐟 Brian Bélanger
- 🐟 Amélie Bélanger
- 🐟 Eugène Arsenault
- 🐟 Lisa Bujold
- 🐟 Judith Dugas
- 🐟 Cathia-Marie Bujold

*Christian Poirier,*

Président du comité du Tournoi de pêche

## MAISON DE LA FAMILLE

### EN ATTENDANT BÉBÉ...

→ Rencontres prénatales pour les couples comprenant quatre (4) soirées prénatales (18 h 30 à 21 h) et une journée de préparation à la naissance et débutant mardi, le **28 janvier** ou **dès qu'un groupe sera complet**.

Une 2<sup>e</sup> série pourrait débuter le **1<sup>er</sup> avril**.  
65 \$/ couple

### YOGA POSTNATAL

→ Les mercredis de 13 h 30 à 15 h 30, à partir du **29 janvier** ou **dès qu'un groupe sera complet**  
75\$ par session de sept (7) rencontres.

### ATELIER DE MASSAGE POUR BÉBÉ\*

→ Série de cinq (5) rencontres les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30 dès le **30 janvier** ou **dès qu'un groupe sera complet**.  
55 \$/ série

### HALTE RÉPIT-POUPONS\* (pour bébés 0-12 mois)

→ Les mercredis de 13 h 30 à 16 h, à partir du **5 février**.  
\*Inscription demandée pour le lundi précédent.  
Gratuit

### YOGA PRÉNATAL\*

→ Série de sept (7) rencontres offerte le mardi soir de 18 h 30 à 20 h 30 à partir du **10 mars** ou **dès qu'un groupe sera complet**.  
75 \$/ série

### JOURNÉE INTENSIVE DE PRÉPARATION À LA NAISSANCE\*

→ Un samedi par mois de 9 h 30 à 17 h 30, offerte dans le dernier trimestre de la grossesse. Prochaines journées : **21 mars** et **13 juin** (et autres possibilités, au besoin). *Appelez-nous pour nous faire part de vos besoins.*  
50 \$/journée/couple

### ACCUEIL, ÉCOUTE, SUPPORT, RÉFÉRENCE, CENTRE DE DOCUMENTATION, FRIPERIE 0-2 ANS ET TROC-LIVRES

→ Disponibles dans l'espace « milieu de vie » ouvert du mardi au jeudi.  
Gratuit

### CAUSERIES-FAMILLES

→ Tous les mardis de 9 h 30 à 11 h 30.  
Les thèmes varient d'une semaine à l'autre pour répondre aux besoins des parents. Une causerie allaitement sera offerte par Supportons-Lait, une fois par saison.  
Gratuit

### HALTE-GARDERIE (enfants de 12 mois à 5 ans)

→ Une à deux journées par semaine de 9 h à 16 h, selon le financement reçu  
Gratuit

### CAFÉ-RENCONTRE DE SOIR (parents d'enfants de 0-18 ans)

→ Selon la demande. *Appelez-nous pour nous partager les sujets qui vous intéressent!*  
Gratuit

### SA-ME-DI D'ÊTRE AVEC TOI!

→ Activités ludiques, sportives ou récréatives parents/enfants le samedi matin, 2 à 3 fois par année.  
Gratuit



Toutes ces activités ont lieu à Bonaventure au **105, avenue Grand-Pré, local 104.**

### ATELIERS RATATAM\*

→ Pour le plaisir de bouger en famille, pour les pères, mères et leurs enfants de 2 à 5 ans.

→ À partir du **1<sup>er</sup> février**.

Au gymnase de l'école primaire de Bonaventure, les samedis matin de 10 h à 11 h. Série de six (6) rencontres.  
\*Inscription souhaitée, mais non obligatoire.  
Gratuit

### À noter :

- Les activités portant l'étoile (\*) nécessitent une inscription à l'avance.
- Un lien vers **les Accompagnantes** est disponible en ligne sur notre site web et vous donne accès à la liste des accompagnantes disponibles dans la Baie-des-Chaleurs.
- Les coûts d'inscription et de déplacement ne doivent en aucun temps être un empêchement à participer aux divers ateliers offerts. N'hésitez pas à nous contacter à ce sujet.
- Les dates de début de sessions peuvent retarder pour attendre qu'un groupe soit complet.

L'équipe de La Maison de la Famille-MRC Bonaventure vous invite à venir vous ressourcer et partager votre couleur.

☀ Pour information supplémentaire, pour recevoir nos activités par courriel ou pour inscription : (418) 534-4449 ou [mdfanimation@navigue.com](mailto:mdfanimation@navigue.com).

☀ Pour rejoindre la coordination : [amigo@navigue.com](mailto:amigo@navigue.com).

☀ Site Internet : [www.mfbonaventure.org](http://www.mfbonaventure.org)

☀ Page Facebook : [lamaisondelafamillemrcbonaventure](https://www.facebook.com/lamaisondelafamillemrcbonaventure)

## CATÉCHÈSE

### Une pensée pour des gens de la communauté pour Noël

Trois jeunes de Saint-Siméon en 5<sup>e</sup> année, Éli Leblanc, Maïka Caissy et Loéva Bélanger-B. ont choisi de fabriquer des bonhommes de neige décoratifs dans le cadre de leur 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> parcours de catéchèse.

L'activité de confection s'est déroulée le samedi 14 décembre 2019 et s'est terminée avec la distribution des créations aux personnes qui habitent le HLM de Saint-Siméon.

En tout, ce sont 16 résidents qui ont pu recevoir ce petit cadeau juste à temps pour la période des fêtes.

Bravo à ces trois jeunes pour leur implication dans leur communauté.



## PROJET CENTRE PLEIN AIR

\*\*\* RAPPEL \*\*\*

Ne manquez pas la **rencontre d'information citoyenne** prévue pour présenter le projet de construction d'un nouveau centre Plein Air.

### UNE DATE À METTRE À VOS AGENDAS :

- 13 février 2020 à 19 h 30
- Centre Plein Air (209, rang 3 Est)

Nous vous invitons en grand nombre à venir assister à cette rencontre où tous les détails du projet vous seront présentés.

## PROCHAINES PARUTIONS

À titre informatif, voici les dates relatives aux prochaines parutions du journal. Les articles doivent être reçus au plus tard aux dates ci-dessous, à **16 heures**.

Vos articles peuvent être acheminés par courriel à [administration@stsimeon.ca](mailto:administration@stsimeon.ca) ou être déposés au bureau municipal.

Prenez note que tout retard pourrait occasionner la non-parution de votre article.

### Dates de tombée

- 19 mars 2020
- 14 mai 2020
- 17 juin 2020
- 20 août 2020
- 22 octobre 2020
- 26 novembre 2020

### Mise à la poste

- 2 avril 2020
- 28 mai 2020
- 2 juillet 2020
- 3 septembre 2020
- 5 novembre 2020
- 10 décembre 2020

*Le choix d'une qualité de vie*

**Volume 3, numéro 2**  
**Février 2020**

Publié le 6 février 2020